

Protocole de retour au jeu -Tous ensemble pour un retour au jeu sécuritaire

Ce *protocole de retour au jeu*, le *code d'éthique* et la *lettre de reconnaissance de risque Covid-19* doivent être lus et signés par les enfants participants et leurs parents. Ce document a été réalisé à partir du *Plan de retour au hockey* de Hockey Québec par les responsables santé/sécurité COVID-19 de HSO. Ainsi, ce document a pour objectif de résumer les mesures sanitaires mises en place pour réduire la propagation du virus de la Covid-19. Ce document ne remplace pas les directives de santé publique, ni celles de Hockey Québec, celles-ci ont préséance sur ce document.

Directives pour les enfants participants et les parents

Règle de distanciation sociale

Une distance d'un mètre pour les 16 ans et moins et de deux (2) mètres pour les 17 ans et plus est actuellement exigée par la santé publique. Cette règle est obligatoire en tout temps, tant pour les participants que les personnes accompagnatrices. Le port du couvre-visage est obligatoire pour les 10 ans et plus, mais nous le recommandons fortement pour tous à l'exception des participants lorsqu'ils jouent au hockey sur la glace.

Avant l'activité

- L'enfant participant doit répondre au questionnaire santé avant d'entrer dans l'aréna. Il est de la responsabilité du parent de procéder à l'évaluation COVID-19 de son enfant afin de confirmer s'il est apte à prendre part à l'activité.
- Tout enfants ou parent présentant des symptômes potentiels de la COVID-19 doit obligatoirement demeurer à la maison et aviser les responsables santé/sécurité COVID-19 de HSO.

À l'arrivée dans l'aréna

- Seulement une personne accompagnatrice par participant peut entrer dans l'aréna.
- En entrant dans l'aréna, tous doivent se laver les mains.
- **Les participants doivent se revêtir de leur équipement d'hockey (à l'exception des patins et le casque) avant d'entrer dans l'aréna** – même si des vestiaires seraient disponibles.
- Le couvre-visages doivent être portés en tout temps (10 ans et plus),- sauf sur la glace - cela inclut par exemple les vestiaires s'ils sont ouverts. Nous recommandons fortement que même les moins de 10 ans suivent cette directive.

Pendant l'activité :

- Chaque participant(e) doit clairement identifier sa bouteille d'eau, sa serviette, son ruban, etc.- Aucun partage d'équipement n'est toléré.
- Les participants doivent se maintenir à distance les uns des autres. Aucun contact physique n'est autorisé. Par exemple, un regroupement ne peut pas avoir lieu en attendant la prochaine activité.

Après l'activité :

- Chaque participant(e) doit immédiatement quitter l'infrastructure après son activité.
- À la sortie de l'aréna, tous doivent se laver les mains.
- Il est de la responsabilité du parent de nettoyer et de désinfecter l'équipement de son enfant après chaque activité et/ou utilisation.

Traçage

HSO tiendra un registre numérique des présences des participants à chaque activité, afin de les retracer au besoin. De plus, HSO s'assurera de conserver la confidentialité de tous les dossiers en lien avec la COVID-19. Dans l'éventualité qu'un(e) participant(e) reçoit un résultat positif à la COVID-19, **tous ceux qui ont été en contact avec ce joueur doivent rester en isolement pendant 14 jours après leur dernier contact avec le cas confirmé de COVID-19 même s'ils ont eu un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.**

Questionnaire santé avant l'activité

Avant chaque activité, les parents doivent répondre à un questionnaire sur les symptômes de la COVID-19 de leur(s) enfant(s). Le lien du questionnaire numérique sera envoyé par courriel (un lien sera également disponible sur la page Facebook HSO) et devra absolument être rempli avant l'activité pour que l'enfant puisse y participer. De plus, HSO s'assurera de conserver la confidentialité de tous les dossiers en lien avec la COVID-19

Déroulement de l'année

Hockey Québec a établi six (6) phases pour un retour au jeu complet. Nous sommes actuellement à la phase 5. Cette phase permet de jouer contre d'autres équipes de la même région (sauf pour les pré-novices, ceux-ci peuvent seulement jouer des parties intra-associatif). Cependant, il s'agit de parties hors-concours (aucun classement) et les tournois sont prohibés. Vu l'évolution constatée de la situation COVID-19 nous communiquerons périodiquement avec vous pour vous garder informés des règles et des directives que la santé publique émettra.

Code d'éthique et reconnaissance des risques

Hockey Québec demande l'adhésion autant des entraîneurs, des enfants participants, des parents et des administrateurs au *Code éthique* et à la *lettre de reconnaissance de risque Covid-19*. Ces documents doivent être lus, signés et remis (en format numérique ou papier) avant la première activité.

[Adhésion Code éthique du participant et la lettre de reconnaissance de risque](#)

[Adhésion Code éthique des parents et la lettre de reconnaissance de risque](#)

Signatures

Parent (Signature)

Participant(e) (Signature)

Parent (nom en lettres moulées)

Participant(e) (nom en lettres moulées)

Documents à remettre:

Vous devez signer et remettre ces cinq (5) documents:

- 1) Ce formulaire (document signé)
- 2) Code d'éthique du participant et la lettre de reconnaissance de risque Covid-19 (signés)
- 3) Code d'éthique des parents et la lettre de reconnaissance de risque Covid-19 (signés)

Si possible, veuillez numériser et soumettre les formulaires signés en les envoyant par courriel à hso.sante@gmail.com : Vous pouvez également apporter les cinq (5) formulaires en format papier à l'aréna Saint-Charles lors de la première pratique (Au besoin des copies seront disponibles à l'aréna)

RESSOURCES

Règles sanitaires qui s'appliquent à tous :

- Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon en frottant pendant au moins 20 secondes, particulièrement lorsqu'on arrive de l'extérieur.
- Désinfectez-vous les mains avec une solution à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez: couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras, pli du coude, afin de réduire la propagation des germes.
- Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.
- Si vous êtes malade, évitez le contact avec les personnes plus vulnérables, dont les personnes âgées de 70 ans et plus, les personnes ayant un système immunitaire affaibli et les personnes ayant une maladie chronique.
- Évitez le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, et privilégiez l'usage de pratiques alternatives.
- Maintenez, autant que possible, une distance d'au moins 2 mètres (environ 6 pieds) avec les personnes qui ne vivent pas sous votre toit. Si ce n'est pas possible, portez un couvre-visage.
- Couvrez votre visage dans les transports en commun et dans la plupart des lieux publics fermés ou partiellement couverts où son port est **obligatoire** pour les personnes de 10 ans et plus
- Limitez vos déplacements le plus possible.

Documents d'Hockey Québec :

[Plan de retour au hockey - Mis à jour le 3 août 2020](#)

[Foire aux questions - Questions fréquemment posées](#)

[6 Phases de retour au jeu](#)

[Guide de retour au hockey - Phases 2 à 5](#)

[Fiche auto-évaluation Hockey Québec](#)

[Guide d'intervention COVID-19](#)

[Capsule informative réalisée avec le conseiller médical de Hockey Québec, Michel Loyer, MD](#)

[Capsule formation responsable santé/sécurité COVID-19](#)

Documents de la Santé publique du Québec :

[Informations générales sur la maladie à coronavirus \(COVID-19\)](#)

[Recommandations de santé publique : Consignes à suivre pour la personne identifiée comme contact d'un cas confirmé de COVID-19](#)

Coordonnées des responsables santé/sécurité COVID-19 de HSO :

Simon Blais Longtin: simon.blais.longtin@gmail.com, 514-507-3720

Thomas Soehl : thsoehl@gmail.com, 514-746-9440